

PARCOURS INDIVIDUALISE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Liste des pièces obligatoires pour le dépôt du dossier de candidature

(Arrêté n° 2016-2937/GNC du 20 décembre 2016)

Les dossiers incomplets ne pourront être pris en compte

NOM :	PRENOM :	Date de naissance :
-------	----------	---------------------

Formulaire de demande (dossier de candidature) dûment complété :

- Formulaire complété Formulaire non complété

Justificatifs d'identité et de nationalité française :

- Carte nationale d'identité (Photocopie recto verso)
ou
 Passeport de l'Union européenne ;
 Livret de famille (pour les candidats mariés ou avec enfants à charge).

Justificatif de la condition de citoyenneté en Nouvelle-Calédonie, ou de résidence minimale requise :

- Attestation sur l'honneur
ou
 Attestation communale d'inscription sur la liste électorale spéciale
ou
Copie de la carte électorale spéciale.

Justificatif d'expérience professionnelle :

- Curriculum Vitae actualisé retraçant le parcours d'études et professionnel.

Justificatifs relatifs au statut :

Pour les demandeurs d'emploi

- Attestation de pointage comme demandeur d'emploi (depuis au moins 6 mois).

Pour les salariés (CDI, CDD, Intérim)

- Certificat(s) de travail justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 24 mois ;
 Courrier d'accord ou de refus de prise en charge financière par l'employeur et par le FIAF ;

Pour les travailleurs indépendants

- Justificatif(s) d'une activité professionnelle d'au moins 24 mois ;
 Copie du RIDET

Justificatifs du projet de formation :

- Fiche du répertoire des certifications professionnelles (RNCP ou RCP-NC) ;
 Lettre de motivation présentant le projet de formation et l'orientation professionnelle envisagés ;
 Questionnaire de motivation/débouchés/métier renseigné ;
 Photocopie du dernier diplôme ;
 Programme de la formation visée ;
 Photocopie de l'attestation d'admission et/ou d'inscription à la formation visée ;
 Devis des frais de formation(s) visée(s).

Documents administratifs nécessaires à la constitution du dossier de prise en charge financière :

- Photocopie de la carte d'assuré(e) social(e) CAFAT
ou
Photocopie de l'attestation CAFAT ;
 Relevé d'identité bancaire d'un compte courant (RIB).

